

Le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS)

Thierry Mérel

Citer ce document / Cite this document :

Mérel Thierry. Le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS). In: La Gazette des archives, n°221, 2011. Les archives des syndicats et des mouvements sociaux. pp. 117-119;

doi : 10.3406/gazar.2011.4778

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4778

Document généré le 19/04/2017

Le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS)

Thierry MÉREL

Le CODHOS est un réseau documentaire, une fédération d'institutions qui peuvent être tout aussi bien des centres de recherches universitaires, des fondations privées, des organismes proches des partis et des syndicats, des grandes institutions publiques. Selon ses statuts, le CODHOS a pour but de faciliter l'information et les échanges entre ses membres, de réaliser des instruments documentaires et des outils informatiques concernant le mouvement ouvrier et social, à partir des fonds détenus par chaque organisme adhérent à l'association. Ces réalisations doivent faciliter les recherches des étudiants et des chercheurs.

Le CODHOS est né du constat de la dispersion des sources de l'histoire ouvrière et sociale en de nombreuses institutions, de taille, de statuts et de moyens très divers, dispersion à l'image du mouvement ouvrier et social français. Pour tenter d'y remédier, l'idée est venue à quelques-uns, documentalistes, archivistes, historiens, de mettre en commun leur expérience, de travailler en plus étroite collaboration, idée qui avait, des années plus tôt, été à l'origine de la création du précurseur du CODHOS, le Gédho (Groupe d'études et de documentation en histoire ouvrière). Le projet a pris corps au Congrès de l'Ialhi (International association of labour history institutions) à Amsterdam en septembre 1999. En mars 2001 est né ainsi le CODHOS, une association loi de 1901, qui élit un bureau comprenant obligatoirement un président, un secrétaire et un trésorier ; elle fonctionne avec des commissions de travail chargées de conduire les projets définis en commun lors des assemblées générales régulières. Tout organisme mettant au service du public des fonds documentaires concernant le mouvement ouvrier et social peut adhérer au collectif. Sa candidature est soumise à l'assemblée générale qui se réunit deux fois par an. L'ensemble des actions entreprises par le collectif, passé de dix à quarante institutions partenaires en dix ans, s'inscrit dans ces quelques objectifs : valoriser les fonds du mouvement ouvrier et social, proposer des guides de sources, sur support papier ou

électronique, alerter les acteurs publics sur l'état des collections, participer à des actions de sensibilisation aux techniques et procédés de conservation et de sauvegarde des collections, avec naturellement aujourd'hui la mise en place de projets de numérisation.

Élaborer un catalogue collectif des fonds en histoire ouvrière et sociale, tel a été en quelque sorte l'objectif général au commencement des travaux et des réflexions : il fallait assurer une meilleure visibilité aux fonds, en centralisant l'information, en palliant la dispersion matérielle des documents par l'élaboration d'outils de travail. C'est ainsi qu'est publié dès 2002 le *Guide des sources des congrès du mouvement ouvrier en France, 1870-1940*, complété d'une base de données en ligne référençant les rapports, certaines brochures ou discours afférents aux manifestations recensées, et l'intégralité des textes des débats, tous accessibles via la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, Gallica ou le site Internet du CODHOS. D'autres bases de données en ligne ont suivi, par exemple un guide des sources des archives de militants politiques et syndicaux signalant les fonds personnels présents dans chaque institution, et la dernière, mise en ligne très récemment, en octobre 2010, visant à repérer l'ensemble des fonds des partis et syndicats concernant l'Afrique.

Le CODHOS désire également favoriser les échanges, l'aide mutuelle et la formation entre ses membres. Le CODHOS peut permettre une mise en commun de moyens, favoriser la mise en place de formations communes à travers l'organisation de séminaires ou journées d'études qui concernent non seulement des questions techniques mais également le contexte scientifique dans lequel travaille chacun. En 2007, une journée d'études « Image(s) et droit(s) » a ainsi réuni bibliothécaires, archivistes, juristes, défenseurs du droit d'auteur et iconographes pour débattre des différentes utilisations de ces documents, notamment pour l'édition et les expositions.

Promouvoir l'histoire ouvrière et sociale et un de ses moments les plus significatifs ; c'est dans cet objectif que le CODHOS a conçu et animé le site Internet www.mai-68.fr. Tout au long de l'année 2008, il a mené un recensement aussi systématique que possible des écrits et manifestations de toutes sortes consacrés à cet anniversaire ; cette formidable synthèse de tout ce qui a pu être écrit ou réalisé demeure en ligne, comme un site d'archives de cet anniversaire. Dans un objectif identique de valorisation, l'exposition « Le monde ouvrier s'affiche », présentée en 2004 et 2008, a proposé une sélection d'une centaine de documents couvrant tous les genres de l'affiche syndicale et politique au cours du XX^e siècle, présentée dans différents lieux, à Roubaix et à Paris. Le catalogue publié en septembre 2008 aux éditions Nouveau monde raconte l'histoire d'un siècle de propagande et de

communication politique. En outre, il met à la disposition du chercheur ou du simple curieux un guide des sources qui répertorie les fonds existants.

La numérisation des documents touche à la fois à la diffusion de l'information, à l'accessibilité du document et à sa sauvegarde matérielle. C'est pourquoi le CODHOS et la Bibliothèque nationale de France ont finalisé un accord en décembre 2009 avec la signature d'une convention-cadre de pôle associé documentaire, et une convention pour la numérisation de documents entre les deux parties. Cette signature est naturellement un acte encourageant le collectif à poursuivre ses actions ; c'est une véritable reconnaissance de la force d'un réseau et de son expertise en matière d'histoire ouvrière et sociale. Cette compétence du CODHOS en histoire ouvrière et sociale a aussi été mise à contribution par la mission au sein de la BNF se consacrant à l'archivage militant du Web. Le CODHOS accorde aujourd'hui une attention particulière au projet européen *Heritage of the People's Europe* (HOPE) lancé en 2010, qui a pour objectif de mettre en réseau les collections numériques des institutions européennes spécialisées dans le domaine de l'histoire ouvrière et sociale¹.

Le CODHOS fête cette année ses dix ans. Fort de son bilan d'activités qui a fait de lui, en quelques années seulement, le pôle de référence en histoire ouvrière et sociale en France, et reconnu comme tel par les grandes institutions publiques nationales et par ses partenaires européens de l'Ialhi, il reste un collectif reposant naturellement sur les investissements de chacun et la bonne volonté de ses membres, qui par leur diversité et leur complémentarité ont su créer une dynamique originale, partager des expériences et réaliser des initiatives concrètes.

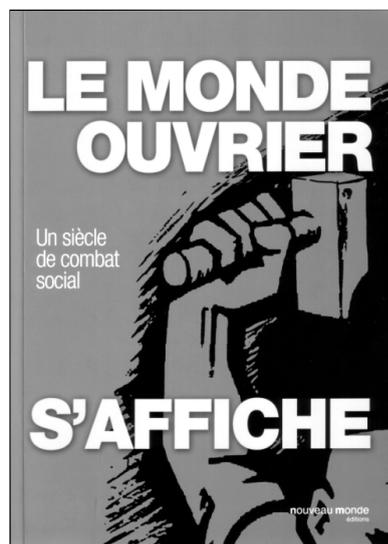


Illustration 1. Couverture du catalogue de l'exposition (CODHOS)

Thierry MÉREL
Président du CODHOS

¹ Voir l'article p. 187.